



TROPHÉES
Lumière
de l'Entreprise
Inclusive

18 juin 2019
à partir de 18h

LA CITÉ INCLUSIVE COMME HORIZON

SIGNIFICATION ET VISÉE DES TROPHÉES

Créés en 2018, à l'initiative de Charles Gardou, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2, avec le soutien de l'Université Lumière Lyon 2, du Collectif Reliance et de nombreux partenaires, dont l'UNEA et la Société Générale, les Trophées Lumière de l'Entreprise Inclusive ont désormais pour ambition de se pérenniser et de se déployer.

Ces trophées récompensent et mettent à l'honneur les initiatives inclusives des entreprises. Ils promeuvent des actions permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer, de manière effective, leur droit à une vie professionnelle, comme y engage la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (article 27).

Ces trophées donnent l'opportunité de valoriser les politiques handicap et les réalisations innovantes. Les actions des entreprises lauréates sont médiatisées lors d'une cérémonie réunissant le monde politique, économique, médiatique et universitaire.

QU'EST-CE QU'UNE ENTREPRISE INCLUSIVE ?

Une entreprise inclusive garantit aux personnes en situation de handicap, sur la base de l'égalité avec les autres, l'accès à l'emploi, le maintien en poste et l'évolution professionnelle. Une entreprise inclusive met en œuvre des stratégies d'action de sensibilisation au handicap, d'accompagnement ou de formation des managers et des collaborateurs, de partenariat avec les secteurs protégés ou adaptés, d'initiatives de la mission handicap ou du référent handicap, innovation RH, intelligence et performance collective procédant d'une optique inclusive.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Peuvent candidater toutes les familles d'entreprises :

- > **privées ou publiques,**
- > assujetties ou non à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap,
- > et qui ont mené ces dernières années des actions inclusives innovantes.

CATÉGORIES D'ATTRIBUTION DES TROPHÉES

Plusieurs trophées seront décernés selon les familles d'entreprises et leurs enjeux spécifiques.

TROPHÉE DES GRANDES ENTREPRISES (+ DE 5000 SALARIÉS)

Recrutement

Ce trophée récompense les politiques d'accès à l'emploi et les actions innovantes facilitant le recrutement de salariés en situation de handicap.

Sécurisation des parcours professionnels

Ce trophée récompense les dispositifs permettant d'accompagner les salariés en situation de handicap tout au long de leur vie professionnelle et de prévenir les ruptures de parcours.

TROPHÉE DES ENTREPRISES INTERMÉDIAIRES (250-5000 SALARIÉS)

Recrutement

Ce trophée récompense les politiques d'accès à l'emploi et les actions innovantes facilitant le recrutement de salariés en situation de handicap.

Sécurisation des parcours professionnels

Ce trophée récompense les dispositifs permettant d'accompagner les salariés en situation de handicap tout au long de leur vie professionnelle et de prévenir les ruptures de parcours.

TROPHÉE DES ENTREPRISES DE L'ESS

Accompagnement à la professionnalisation

Ce trophée récompense les outils et les méthodes visant le développement des compétences des stagiaires ou salariés en situation de handicap.

Partenariat inclusif

Ce trophée récompense les partenariats originaux mis en œuvre entre des entreprises du secteur protégé et des entreprises du milieu ordinaire.

TROPHÉE DES ENTREPRISES ADAPTÉES

Développement de l'employabilité

Ce trophée récompense les démarches d'accompagnement des publics en situation de handicap éloignées de l'emploi.

Passerelle EA et entreprises classiques

Ce trophée récompense les dispositifs facilitant les passerelles entre des entreprises adaptées et des entreprises « classiques ».



TROPHÉE DES PME/PMI, TPE/TPI ET MICRO-ENTREPRISES (- DE 250 SALARIÉS)

Maintien dans l'emploi

Ce trophée récompense les démarches d'accompagnement spécifiques à destination des collaborateurs devenus en situation de handicap ou en risque d'incapacité professionnelle.

Action entrepreneuriale

Ce trophée récompense une démarche de création d'activité conduite par un entrepreneur en situation de handicap.

TROPHEE DES ENTREPRISES EUROPEENNES

Entreprise pro-inclusive

Ce trophée récompense une action inspirante réalisée par une entreprise pro-inclusive dont le siège et l'activité sont situés dans un pays de l'Union européenne.

Initiative inclusive

Ce trophée récompense la dynamique inclusive d'une entreprise dont le siège et l'activité sont situés dans un pays de l'Union européenne.

QUELLE RÉCOMPENSE ?

La remise du trophée assure une couverture médiatique valorisante pour les entreprises lauréates. La cérémonie se déroule en présence de médias locaux et nationaux, d'entreprises, de divers acteurs favorisant l'emploi des personnes en situation de handicap et de personnalités politiques.

Les réalisations inclusives récompensées sont présentées sous forme d'un bref reportage filmé, à large diffusion, pour les entreprises qui le désirent.

REMISE DES TROPHÉES

Les trophées sont remis lors d'une cérémonie officielle, à la suite du colloque Le handicap au cinéma : images, visages et usages, **le mardi 18 juin 2019, à partir de 18h, au Grand Amphithéâtre de l'Université Lumière Lyon 2.**

QUELLE COMPOSITION DU JURY ?

Le jury se compose de représentants de l'entreprise, des médias, de l'Université et de divers acteurs de l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap.

Les entreprises partenaires et candidates s'engagent à respecter l'obligation de retrait lors des délibérations du jury correspondant à leur catégorie.

COMMENT CANDIDATER ?

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site www.tropheeslumiereei.fr et à retourner à tropheeslumiere.ei@gmail.com

Concours ouvert du 15 janvier 2019 au 15 mai 2019.

Pour plus de renseignements : tropheeslumiere.ei@gmail.com

Le règlement des Trophées Lumière de l'Entreprise Inclusive est disponible sur le site www.tropheeslumiereei.fr ou communiqué sur demande.

INFOS PRATIQUES

ADRESSE

Université Lumière Lyon 2
Grand Amphithéâtre – Bâtiment ERATO
16 quai Claude Bernard 69007 Lyon

ACCÈS

Tram T 1 : arrêts « Rue de l'Université »
ou « Quai Claude Bernard ».
Tram T 2 : arrêt « Centre Berthelot ».

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Une traduction LSF est assurée tout au long de la cérémonie.

Pour tout besoin spécifique, nous vous invitons à le signaler via l'adresse :

tropheeslumiere.ei@gmail.com

INSCRIPTION POUR LA CEREMONIE

Entrée gratuite avec inscription obligatoire, y compris pour les participants au colloque qui précède.

Pour s'inscrire aux trophées :

tropheeslumiere.ei@gmail.com

CONTACT

Pour tout renseignement, nous vous invitons à adresser votre demande à :

tropheeslumiere.ei@gmail.com

